



## Plateforme commune intersyndicale Revalorisation statutaire des ATE et TE

*La réunion plénière du 8 décembre dernier a été un échec, l'administration s'entête à ne pas reconnaître nos compétences. (voir le compte rendu intersyndical du 13 décembre).*

Le mouvement revendicatif devra reprendre au plus tôt. La mobilisation de chacun sera nécessaire dès le mois de janvier afin de montrer notre détermination.

**En attendant la rentrée et en préambule à la mobilisation\* 2011, afin de maintenir la pression sur nos hiérarchies, l'intersyndicale vous demande dès aujourd'hui :**

- De **ne pas renseigner** les comptes rendus d'activités 2010 (GEACO, TEMPO ...) afin de bloquer les rapportages d'activité de fin d'année.
- De **ne pas saisir** ou ne pas faire remonter tous les éléments de connaissance engrangés durant l'année (ICE ...).
- De **ne pas faire remonter** à la hiérarchie tous les éléments de programmation d'activité et de plan de contrôle 2011 que nous sommes en train de rédiger.

# ENSEMBLE TOUJOURS MOBILISES ET MOTIVES POUR :

- **La revalorisation de nos grilles indiciaires**, à équivalence des autres corps de police ;
- **Requalifier les postes de catégorie C et B en catégorie B et A**, pour tenir compte des responsabilités confiées ;
- **L'intégration d'une partie importante de nos primes dans le traitement de base ;**
- **La bonification statutaire versée aux autres corps de police (pénibilité) ainsi que l'amélioration de nos déroulements de carrières** (augmentation importante taux promus / promouvables ; diminution de la durée dans l'échelon);
- **La résorption des retards de gestion de carrière dont la validation des services à l'Onema ;**
- **Le maintien de l'intégrité fonctionnelle de nos établissements.**

**\*L'intersyndicale se réunira début janvier pour décider des actions futures**

